

FICHE DE POSTE
RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR DES ECOLES
NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE
SESSION 2021

**Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements
sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleurs(ses) handicapés(es)**

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé(e) à mi-temps (160h/an) Champ disciplinaire : Sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHS) -	Catégorie statutaire : A Corps : Maître de Conférences Associé(e) (MAAEA) Code corps : PROFARCH <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2021</i>
--	--

Domaine(s) Fonctionnel(s) : : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Nantes
6 quai François Mitterrand
BP 16202
44262 Nantes cedex 2

Missions et activités principales

L'ENSA Nantes recrute un.e maître de conférences associé à mi-temps (160h) ayant une compétence dans le domaine des Sciences humaines et sociales pour l'architecture (SHS).

Ses missions sont les suivantes :

Le futur enseignant viendra renforcer les enseignements en sociologie et en études urbaines sur les différentes problématiques de l'habiter et de la fabrique des territoires, en lien avec les enjeux de la transition socio-écologique. Titulaire d'un doctorat en aménagement/urbanisme, géographie ou sociologie, le candidat témoignera d'une expérience d'enseignement en Ensa et/ou à l'Université, de références scientifiques dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Il est attendu que les travaux de recherche du candidat permettent d'apporter à l'école des contributions théoriques et

méthodologiques sur les processus d'urbanisation, de gestion et de partage de la ville.

Il prendra part aux enseignements suivants:

- en cycle Licence :

UE43 série de cours "mondes urbains contemporains" (Licence 2 - 16hCM)

UE 33 et UE 53 participation aux TD sur le logement social (Licence 3 - 32h TD) ou TD bibliographie critique (16h TD)

- en cycle Master (formation initiale et Master Villes et Territoires):

UET Fabrique de l'urbain, récits d'urbanité (en association avec un titulaire): décryptage des dimensions idéologiques de la fabrique de l'urbain et association à un cycle de projections au Cinématographe (18hCM + 12hTD);

M1VT : Mutations urbaines contemporaines (10h CM). Regards portés sur les grandes questions urbaines contemporaines, depuis les champs de la géographie et de l'urbanisme;

M2VT : encadrement des travaux d'ateliers (16h TD);

M2VT : encadrement des travaux de mémoires (environ 4hTD),

Suivant le profil, participation possible à un studio de projet (notamment au sein du DE "Espaces critiques").

Charges horaires d'enseignement et de recherche

Mi-temps : 160H

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise :

Peuvent être recrutées en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps des personnalités françaises ou étrangères exerçant une activité professionnelle principale hors enseignement et remplissant l'une des conditions suivantes :

1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;

3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

Expériences et compétences souhaitées

Titulaire d'un doctorat en aménagement/urbanisme, géographie ou sociologie, le candidat témoignera d'une expérience d'enseignement en Ensa et/ou à l'Université, de références scientifiques dans le champ de la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Il pourra inscrire ses travaux scientifiques au sein des axes de recherche du laboratoire AAU-CRENAU.

Préciser le rattachement à un collectif pédagogique et/ou de recherche (laboratoires...)

L'enseignant sera intégré au champ SHS-A, ainsi qu'au sein de l'équipe pluri-disciplinaire du Master Villes et Territoires et prendra part à la vie de la formation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

Installée depuis 10 ans sur l'île de Nantes, l'ensa de Nantes dispose de bâtiments construits par les architectes Anne Lacaton et Jean-Philippe Vassal), au sein du « quartier de la création » dont elle est un acteur important.

L'établissement est fortement impliqué dans la politique de site avec l'Université de Nantes et les autres établissements d'enseignement supérieur. L'ensa Nantes développe un partenariat stratégique au sein de l'Alliance Centrale-Audencia-Ensa Nantes. Elle est « établissement associé » à l'école doctorale SPI (Sciences pour l'ingénieur) et impliquée dans l'école doctorale STT (Sociétés, Temps, territoires).

Parallèlement au cursus de formation initiale conduisant au diplôme d'État d'architecte et à la HMONP, l'ensa Nantes développe seule ou avec ces établissements, quatre formations de second cycle : deux DPEA en « Architecture Navale » et de « Scénographe » ; le master Villes et territoires, co-habilité par l'Université de Nantes ; le master VEU Villes environnement urbain en partenariat avec l'École Centrale de Nantes. Dans le cadre de l'Alliance, l'ensa Nantes offre depuis septembre 2008 un double cursus architecte ingénieur/e-architecte avec l'École Centrale de Nantes, depuis 2018 un double cursus Architecte Urbaniste en lien avec le Master Ville et Territoires. Depuis 2016 elle déploie un « Bachelor of Architecture and Urbanism » à l'Île Maurice. D'autres projets de formations conjointes sont en cours.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement

L'activité scientifique de l'ensa Nantes est traduite dans les activités du Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités constitue l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Il est situé à l'ENSA Nantes et à Centrale Nantes (voir <https://aau.archi.fr/crenau/>).

Le CRENAU est né en janvier 2015 de la fusion des deux équipes de recherche de l'ENSA Nantes :

- Le CERMA, Centre de recherche méthodologique d'architecture, fondé en 1971 et spécialisé dans les approches méthodologiques et numériques de l'environnement construit,
- Le LAUA, laboratoire Langages, Actions Urbaines, Altérités fondé en 1991, spécialisé dans les approches socio-ethnographiques de la fabrique de l'urbain et des formes de l'urbanité.

En 2019, le CRENAU compte 70 membres dont 31 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et

contractuels, 24 doctorants, 5 personnels d'appui et soutien à la recherche permanents (gestion, communication, documentation, informatique) et 1 contractuelle (traduction), 9 associés. Les chercheurs et enseignants chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes et de Paris-Malaquais, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBAN. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés, à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions sociales et culturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles.

Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU. Dans ce cadre, ils développent de nombreux thèmes liés aux ambiances architecturales et urbaines, aux modèles, instruments et politiques de l'action publique territoriale, à la réalité virtuelle et augmentée, aux cartographies et représentations sensibles de l'environnement construit, à l'adaptation des villes aux changements climatiques, etc.

Le CRENAU est membres de deux écoles doctorales – l'ED SPI (Sciences pour l'ingénieur) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international, comme en témoignent les collaborations avec des équipes internationales (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse), l'essor du Réseau International Ambiances fondé en 2008, la création d'une revue internationale du même nom et la mise en œuvre d'un GDRI CNRS de 2013 à 2017. Il a été lauréat de contrats de recherche financés par les organismes nationaux (ANR, ADEME, PUCA, Région Pays de la Loire) et européens.

Dossier de candidature :

Le dossier devra comporter les éléments suivants :

- un CV faisant ressortir ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle actuelle du candidat.
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes, et les positionnements de recherches (4 pages maximum).
- un document annexe « sélection de travaux » (10 à 15 pages).

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidat(e)s ou des agent(e)s qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Envois des candidatures :

Dépôt des candidatures : La date de réception des dossiers de candidature est fixée au 05/07/2021 (délai de rigueur).

Le mail portera en objet la mention « recrutement d'un maître assistant associé dans le champ TPCAU – Fiche de poste N° et le NOM du candidat.

Les dossiers devront être adressés uniquement par voie électronique à :

- Martine CORNUAILLE, Chargée des Ressources Humaines, martine.cornuaille@nantes.archi.fr

Copie :

- Sophie CLEMENT, Directrice des formations et de la politique de site,
sophie.clement@nantes.archi.fr

Informations :

Christian DAUTEL, Directeur de l'ensa Nantes, christian.dautel@nantes.archi.fr

Elise ROY, Enseignante-chercheuse Ensa Nantes/CRENAU, elise.roy@nantes.archi.fr

Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 6 juillet 2021 pour une audition à l'école le 9 juillet 2021.

Modalités de recrutement :

Les candidatures seront examinées par le Conseil pédagogique et scientifique de l'ensa Nantes, en formation restreinte.